

10/16 ans

ETE 2025

Dernière  
mise à jour  
le : 04/01/25

CHEVILLON  
(YONNE)

A CHEVAL !... STAGE "PERFECTIONNEMENT"

102 002 01



VACANCES POUR TOUS  
21 RUE SAINT FARGEAU  
CS 72021  
75989 PARIS CEDEX 20



## RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Le premier jour du séjour, vous êtes attendus sur le centre entre 14h30 et 16h00  
Le dernier jour, vous êtes attendus sur le centre entre 10h30 et 12h00

## TRANSPORT

En autocar grand tourisme de Paris jusqu'au centre.

## 1<sup>er</sup> et dernier repas servis

Le premier repas servi est le **goûter**.  
Le dernier repas servi est le **petit-déjeuner**.  
**Menus équilibrés avec 2 repas bio par semaine.**

## SITE

Dans un site protégé, au cœur de la Puisaye, le centre se trouve à 1h45 de Paris, 20 kms de Joigny et à 40 km d'Auxerre.

Le domaine équestre de Chevillon offre un cadre exceptionnel, avec un hébergement de plein pied, conçu en petites unités permettant d'accueillir votre enfant dans un cadre confortable et familial.

Les chambres comptent de 2 à 8 lits. Sanitaires attenants ou dans les chambres.

Les 4 salles polyvalentes, dont une de spectacle équipée en son et lumière, offrent des possibilités d'animations variées.

En plus : 3 salles à manger.

Capacité totale du centre : 90 enfants.

Le Centre équestre est composé de 3 manèges couverts dont un olympique avec tribunes, de 4 carrières, d'une salle des cavaliers, de 2 selleries, d'une salle de soins, douche pour chevaux. Centre labellisé École Française d'Équitation. Le manège olympique couvert avec tribunes, d'une surface de 1 800 m2 permet de pratiquer l'équitation par tous les temps (reprises, jeux, animations...).

Tables de ping-pong, salle de spectacle, jeux de société. Club ados avec baby-foot, table de ping-pong, bibliothèque, piscine, trampoline, ferme pédagogique...

## ACTIVITES

**Tu possèdes le galop 4 minimum et tu souhaites un entraînement intensif pour approfondir ta technique ? Ce stage est fait pour toi !**

**Important** : Ce séjour est ouvert du niveau galop 4 minimum obligatoire au galop 7.

**Profitez d'infrastructures professionnelles de qualité !**

**Equitation** : 3h/jour de monte dont 2h consécutives, et jusqu'à 2h/jour d'activités équestres en plus pour approfondir ses acquis dans les 3 disciplines olympiques (niveau club 2 à club élite).

**Un suivi personnalisé et des activités équestres approfondies** : soins, longe, transport de cheval, hippologie, reconnaissance de parcours, apprentissage du calcul des foulées, nattage pour la compétition (les pions)...

**Concours (facultatif)** : participation à un véritable concours de saut d'obstacles en fin de séjour.

**Passage des galops (en option)** : possibilité de passage, avec préparation quotidienne à la pratique et à la théorie, des galops 5 à 7.

**Livret de progression** : remis à chaque enfant à son arrivée, il aura pour objectif de suivre sa progression tout au long de son séjour en validant les connaissances acquises. Chaque enfant pourra également y noter ses souvenirs, coller ses photos, noter les coordonnées de ses nouveaux copains... dans une rubrique prévue à cet effet.

**Autres activités** : Tir à l'arc, baignade en piscine surveillée et chauffée sur le site, water-polo, volley-piscine, VTT, trampoline, ferme pédagogique et pêche sur notre mare pédagogique sur le site, grands jeux, bivouac et feu de camp avec les chevaux, atelier cuisine, soirée et repas à thème, boum de fin de séjour...

**Club ados** : équipé d'un baby-foot, table de ping-pong, vidéo, bibliothèque, chaîne hi-fi.

**Effectif du groupe** : 7 participants



## ORGANISATION DU SEJOUR

### ► Équipe d'encadrement :

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances mais aussi des classes de découverte agréées par le ministère de l'Éducation nationale.

Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA sous la direction d'un directeur BAFD.

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie pré établies.

Notre séjour est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

### ► Alimentation :

**Respect des coutumes alimentaires** : Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité et se fonde sur le respect de toutes les croyances ou non-croyances sans aucune discrimination d'ordre social, culturel... En cas d'interdiction de consommer un aliment, nous opterons dans la mesure du possible pour le remplacement de cet aliment par d'autres. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription.

**Allergies alimentaires** : Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

## ► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, les animateurs mettront en place un **blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

**OnDonneDesNouvelles.com** est partenaire de Vacances pour Tous et du centre de Chevillon. Les familles pourront lire les résumés des journées et consulter les galeries photos.

Simple d'utilisation, cet outil ne demande pas de connaissances informatiques particulières.  
Le code d'accès vous est communiqué dans votre espace client ;

## Les contacts sur place

### ☎ Téléphone et internet

1 - Pendant le séjour : **sur le centre 03.86.73.50.23 de 17 h 30 à 19 h00**

2 - Pendant le séjour : [www.chevillon-colonies.fr](http://www.chevillon-colonies.fr) rubrique : le coin des parents

## ► Le téléphone :

En dehors de ces horaires indiqués ci-dessus, nous vous demandons de téléphoner à ce numéro uniquement en cas d'urgence, de cause grave et réelle. En effet, nous pourrions difficilement vous mettre en communication avec votre enfant, en raison des activités et de l'étendue du centre.

## ► Utilisation du téléphone mobile :

Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont hautement déconseillés : l'expérience des années écoulées nous a conduits à constater qu'ils avaient un effet nuisible sur la bonne intégration des enfants au sein du groupe, mais également dans la dynamique de la vie collective. C'est pour palier à ces constats que l'équipe pédagogique définira des règles d'utilisation.

**ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...**

## PREPARER VOTRE SEJOUR

### ► Trousseau :

La valise doit impérativement **être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse**, avec la précision du lieu de séjour.

Les enfants vont vivre une vie « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants, qui peuvent résister sans trop de problèmes aux durs traitements qui leur seront peut-être parfois infligés...

Et si par hasard, un de ceux-ci rentrait en piteux état, qu'il ne vous laisse pas trop de regrets.

**Une fiche de trousseau « spéciale Covid » sous forme d'inventaire vous a est transmise à la fin de ce document.**

Ne pas oublier K-way, maillot de bain, chapeau de soleil, lunettes de soleil, crème solaire, nécessaire de toilette, grande serviette de bain, une paire de chaussons. Nous organisons souvent des veillées à thème, il peut être amusant de prévoir donc un tee-shirt de couleur uni et un détail fluo (vêtement, lunettes de soleil, accessoires,...).

**Pour l'équitation** : prévoir un pantalon de survêtement (usagé) de préférence près du corps type caleçon, une paire de chaussettes montantes et une paire de bottes légères.

Il est recommandé de marquer le trousseau dans sa globalité (vêtements, linge et objets personnels) au nom de l'enfant au moyen de bandes tissées. A l'arrivée et au départ, les animateurs vérifieront les inventaires. En cas d'inventaire non rempli ou de linge non marqué, nous ne pourrions être responsables d'oubli de ce dernier sur le centre.

Nous vous rappelons que **l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise** et l'état des affaires.

Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de type : appareil photo, baladeur, montre ...

L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.

### ► Lavage du linge :

Pour les séjours de plus de 7 jours, un lavage du « petit » linge (sous vêtements, T-shirts, pantalons) pourra être fait à l'inter-séjour. Le marquage est donc essentiel pour n'égarer aucun vêtement.

### ► Argent de poche :

Pour quelques souvenirs et cartes postales...

Une somme maximale de 20 € nous semble raisonnable.

Pour les enfants de moins de 12 ans, l'argent de poche doit impérativement être remis au responsable du convoyage avec la fiche sanitaire, dans une enveloppe au nom de l'enfant, sur laquelle sera porté le montant.

Au-delà de 12 ans le jeune a le choix de confier son argent de poche à l'équipe d'animation, ou de le conserver : dans ce cas, il en aura la pleine responsabilité, et nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

### ► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (bijoux, tablettes, appareil photo, etc ...). Nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

### ► Santé :

Durant le séjour, un assistant sanitaire, membre de l'équipe aura la mission confiée par la Direction de la Jeunesse et des sports d'appliquer les premiers soins et le cas échéant, de faire suivre un traitement médical.

En cas de traitement médical, il sera de la responsabilité des parents de confier à l'assistant sanitaire le jour du départ **une copie de l'ordonnance et la quantité nécessaire de médicaments jusqu'à la fin du traitement.**

Attention : L'assistant sanitaire ne pourra administrer de médicament sans prescription médicale.



Par la nature de certains séjours, **il est primordial d'informer au préalable Vacances pour Tous de tout traitement lourd ou pathologie grave, nous permettant ainsi de travailler avec l'équipe d'encadrement et d'assurer au mieux la sécurité de votre enfant.**

Nous insistons donc sur l'importance de remplir la fiche sanitaire avec soin et précision et de ne pas omettre tout détail nous permettant la compréhension de l'état de santé de votre enfant (traitement en cours, vaccinations, dates de rappels, allergies éventuelles, antécédents psychologiques...).

Par ailleurs, en signant cette fiche sanitaire, le responsable légal autorisera les équipes médicales à intervenir afin de soigner votre enfant pendant son séjour.

Durant tout le séjour, les participants sont couverts par notre assurance en cas de maladie grave ou d'accident.

**Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.**

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Documents à communiquer par dépôt sur votre espace avant le début du séjour :

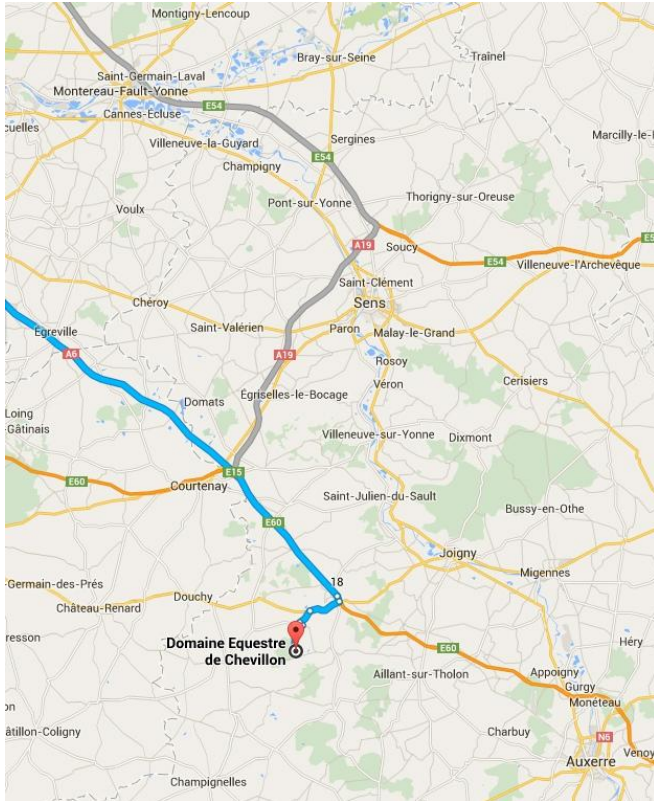
- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident – indiquer vos numéros de mobile)
- la copie de l'ordonnance et les médicaments si traitement en cours
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- la photocopie de la carte identité
- l'autorisation au droit à l'image complétée et signée
- toutes les informations qui seraient importantes de nous faire connaître (ex : régime alimentaire spécial, allergies...)
- !!! La **Fiche niveau équitation**, **Obligatoire** afin de pouvoir organiser les groupes d'équitation

### A remettre le jour du départ :

- l'argent de poche dans une enveloppe au nom de l'enfant

## Adresse du centre et situation géographique :

**Domaine Equestre de Chevillon  
19, Les Bertins - Chevillon  
89120 Charny Orée de Puisaye**



## Venir en voiture par l'A6 (150 km de Paris - 50 km d'Auxerre) :

Dans le sens Paris/Lyon, prendre sortie 18 "Joigny",  
et dans le sens Lyon/Paris, prendre sortie 18 "Charny", puis,  
prendre D943 direction "Charny" sur 3 km, puis prendre D16 à gauche direction "Chevillon/Charny" sur 2 km,  
puis prendre la route à gauche indiquant "Domaine Équestre" / "Les Bertins" sur 3 km.

Venir en train : Gare de Joigny à 20 km (durée indicative : 01h20 de Paris Bercy ou 01h55 de Paris Gare de Lyon)

